

POUVOIR ADJUDICATEUR



C.H.R.U DE TOURS
2 boulevard Tonnelle
37044 TOURS Cedex 9

OPÉRATION :

Site BRETONNEAU-37000 TOURS

Bâtiment B16B

Réhabilitation de locaux pour l'installation de la Maison des Femmes

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)

LOT 07- PEINTURE/REVETEMENTS MURAUX

Le 05/03/2026

TABLE DES MATIERES

1. GENERALITES	3
1.1. AVERTISSEMENT	3
1.2. DEFINITION DU PROJET	3
1.3. OBJECTIF DU PRESENT LOT	3
2. CHANTIER	3
2.1. INSTALLATION DE CHANTIER	3
3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES.....	3
3.1. CONTROLE DES SURFACES.....	3
3.2. MISE EN ŒUVRE	3
3.3. PROTECTIONS ET MOYENS D'ACCES	4
3.4. ECHANTILLONS ET ESSAIS	4
3.5. LIMITES DE PRESTATIONS	4
4. DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	4
4.1. TRAVAUX INTERIEURS DE PEINTURE ET REVETEMENT MURAL.....	4
4.1.1. Travaux préparatoires	4
4.1.2. Peinture de propreté sur murs et cloisons	4
4.1.3. Toile de verre + peinture sur murs et cloisons	4
4.1.4. Peinture sur menuiseries bois.....	5
4.1.5. Peinture sur ouvrages métalliques intérieurs.....	5
4.1.6. Peinture des radiateurs conservés.....	5
4.1.7. Peinture de propreté sur plafonds finition C.....	5
4.1.8. Peinture sur plafonds finition B.....	6
4.1.9. Peinture sur canalisations apparentes	6
4.1.10. Revêtement vinyle de protection	6
4.1.11. Revêtement vinyle numérique	6
5. NETTOYAGE DE LIVRAISON	7

1. GENERALITES

1.1. AVERTISSEMENT

Le CCTP du Lot 00 des Clauses Communes forme les Prescriptions communes Tous Corps d'Etat et concerne les caractéristiques et obligations générales de l'opération, les prescriptions générales de tous les lots vis-à-vis des normes, Lois et autres règlements à respecter par les entreprises, la coordination inter-entreprises.

1.2. DEFINITION DU PROJET

Les travaux consistent en l'aménagement de la Maison des Femmes dans le bâtiment B16B sur le site du C.H.R.U Bretonneau à Tours (37). Ces travaux concernent la réhabilitation partielle du bâtiment B16B d'une surface de 500 m² (surface intérieure isolation périphérique de la façade) et la modification des abords par la création d'espace verts et aménagement de l'accès principal.

Bien que le chantier se déroulera dans une emprise close et indépendante au sein du CH Bretonneau, l'attention est portée sur le fait que les travaux se dérouleront sur un site hospitalier en activité comprenant de l'interaction avec les usagers.

Le stationnement des véhicules des entreprises est interdit sur le site du CHU de Bretonneau. Seul l'emprise chantier sera accessible sous condition à l'article 2.1 Installation de chantier du lot 01.

Les travaux bruyants (démolition, percements, ...) pourront être réalisés en horaire décalé (horaire à définir) pour ne pas gêner le personnel travaillant sur site, sur demande du maître d'Ouvrage.

1.3. OBJECTIF DU PRESENT LOT

L'objet du présent lot concerne les travaux de PEINTURE-REKETEMENT MURAUX pour la définition du projet en 1.2 du présent descriptif.

2. CHANTIER

2.1. INSTALLATION DE CHANTIER

Voir PIC et PGC

3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

3.1. CONTROLE DES SURFACES

L'entrepreneur du présent lot devra procéder à la réception du support pour juger si ses ouvrages peuvent être réalisés dans de bonnes conditions. Il en fera la remarque au Maître d'Ouvrage, qui, éventuellement donnera les directives nécessaires à l'entrepreneur concerné (lot PLATRERIE ou MACONNERIE) pour reprise du support si besoin est.

3.2. MISE EN ŒUVRE

Toutes les peintures employées devront obligatoirement :

- Bénéficier d'un label NF Environnement
- Être conforme à la directive européenne COV 2010
- Répondre à la norme NF EN 13.300 Résistance à l'abrasion humide de classes 1 et 2.

Les états des finitions devront être conformes aux DTU et normes pour les niveaux de qualités et états de finition A, B, C et spécifiques.

3.3. PROTECTIONS ET MOYENS D'ACCES

Le présent lot devra prévoir les protections nécessaires lors de la réalisation de ses travaux pour ne pas causer de dommages aux ouvrages des autres lots ou éléments conservés.

Tous les moyens d'accès et de travail en hauteur réglementaires et sécuritaires pour la réalisation de ses ouvrages sont à la charge du présent lot.

3.4. ECHANTILLONS ET ESSAIS

Le présent devra la réalisation, à ses frais, d'échantillons de couleurs en nombre suffisant sur demande du maître d'œuvre pour lui permettre de fixer les teintes définitives.

3.5. LIMITES DE PRESTATIONS

L'entreprise est tenue de consulter les responsables des autres corps d'état, afin d'être renseigné sur les ouvrages à peindre.

4. DESCRIPTION DES TRAVAUX

4.1. TRAVAUX INTERIEURS DE PEINTURE ET REVETEMENT MURAL

4.1.1. Travaux préparatoires

Travaux sur supports existants ou neufs suivant état des lieux et neufs, comprenant :

- Lavage et lessivage d'anciennes peintures ou vernis
- Arrachage de revêtement muraux de toutes natures
- Reprise d'enduit
- Ponçage, époussetage et rebouchages aux endroits nécessaires
- Sortie et évacuation des déchets

Localisation :

Sur murs et cloisons dans les locaux réhabilités.

4.1.2. Peinture de propreté sur murs et cloisons

Les travaux comprennent :

- Préparation du support
- 1 couche d'impression adaptée au support
- 2 couches de finitions en peinture satinée
- Classe de finition C
- Classement M2 minium
- Compris finition en joint acrylique aux jonctions avec les ossatures des plafonds suspendus, au droit des menuiseries extérieures, huisseries de portes, plinthes, ...

Localisation :

Suivant plans de repérage : TE01 local technique, LOC04 déchets linge sale, LOC 05 Ménage, LOC 06 linge propre, LOC 12 Réserve

4.1.3. Toile de verre + peinture sur murs et cloisons

Les travaux comprennent :

- Fourniture et pose de toile de verre
- 2 couches de peinture acrylique aspect satiné
- Incorporation de baguettes métalliques de protection sur 2m ht aux angles saillants

Classement M1 dans les circulations

Restructuration du bâtiment B16B-MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

Classement M2 minimum dans les locaux

Finition B

Compris finition en joint acrylique aux jonctions avec les ossatures de plafonds suspendus, au droit des menuiseries extérieures, huisseries de portes, ...

Localisation :

Suivant plan et tableau de finition

4.1.4. Peinture sur menuiseries bois

Travaux comprenant :

- La préparation du support, ponçage, rebouchage, brossage, époussetage, ...
- 1 couche d'impression
- 2 couches de peinture satinée

Teinte au choix du MOA

A la jonction entre les parements plaques de plâtre (doublage, cloisons...) et le pourtour des huisseries intérieures, ... le présent lot doit l'exécution d'un joint acrylique de finition.

Localisation :

A prévoir pour toutes les parties bois intérieures destinées à être peintes :

- Huisseries et bâtis bois (portes ou châssis vitrés), de la couleur du mur
- Portes bois non stratifiées (2 faces et tranches)
- Trappes d'accès
- Portes et huisseries de gaines
- Habillage joint de dilatation
- etc...

4.1.5. Peinture sur ouvrages métalliques intérieurs

Travaux préparatoires (grattage, nettoyage, époussetage, ...), retouche d'antirouille et application de deux couches de peinture PANTINOX de chez LA SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.

Localisation :

D'une manière générale, sur tous les ouvrages métalliques intérieurs apparents.

4.1.6. Peinture des radiateurs conservés

Après dépose et désembouage des radiateurs existants conservés par le lot plomberie, préparation et remise en peinture de ceux-ci :

- Travaux préparatoires (nettoyage, grattage, nettoyage, époussetage, ...),
- Primaire d'accroche antirouille
- Application de deux couches de peinture de finition adaptée

Coloris au choix du MOE.

Localisation :

Tous les radiateurs existants conservés

4.1.7. Peinture de propreté sur plafonds finition C

Les travaux comprennent :

- Préparation du support : ponçage, époussetage, rebouchage, raccords légers, ...

Restructuration du bâtiment B16B-MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

- 1 couche d'impression adaptée au support
- 2 couches de finitions en peinture mate Teinte blanche

Localisation :

Suivant plans de Plafond, coupes et descriptifs du plâtrier, pour : TE01 local technique, LOC04 déchets linge sale, LOC 05 Ménage, LOC 06 linge propre, LOC 12 Réserve

4.1.8. Peinture sur plafonds finition B

Les travaux comprennent :

- Préparation du support : ponçage, époussetage, rebouchage, raccords légers, ...
- Enduit, Lissage
- 1 couche d'impression adaptée au support
- 2 couches de finitions en peinture mate type EVOLUTEX MAT de chez LA SEIGNEURIE ou équivalent

Teinte blanche, finition B

Localisation :

Suivant plans de Plafond, coupes et descriptifs du plâtrier, pour :

- Parties sans faux plafond des locaux nobles
- Plafond plaques de plâtre
- Sur jouées et retombées de faux-plafonds
- Soffites en plafonds
- Parois des skydômes, SHED

4.1.9. Peinture sur canalisations apparentes

Les travaux comprennent :

- La préparation du support : brossage, époussetage, ...
- 1 couche d'impression
- 2 couches de finitions en peinture satinée

Coloris suivant choix du MOA et couleur de la surface d'arrière-plan

Localisation :

Sur toutes les canalisations apparentes (PVC, acier, cuivre, ...)

4.1.10. Revêtement vinyle de protection

Fourniture et pose de revêtement vinyle de protection souple, 1,5mm d'épaisseur de type PROTECTWALL de chez TARKETT ou équivalent, compris découpe soignée suivant forme demandée et finition périphérique par joint acrylique

Caractéristiques :

- Classement feu : Bs2, d0
- Résistance aux chocs et aux rayures
- Finition mate
- Couche d'usure 0,15mm minimum

Coloris au choix du MOE dans la gamme du fabricant

Localisation :

Suivant plan de finition murale et carnet d'ambiance

4.1.11. Revêtement vinyle numérique

Travaux préparatoires et d'apprêts, compris enduit pour préparation du support.

Restructuration du bâtiment B16B-MDF- BRETONNEAU (37)- CHRU37

Fourniture et pose d'un revêtement mural haute performance imprimé numériquement, structure textile fine support Polyester enduit des 2 côté avec du vinyle. Pose collée suivant préconisations du fabricant type LANGOR+PRINT de chez VESCOM ou techniquement équivalent.

Performances minimales :

- Classement feu : B-s2, d0
- Poids : 380 g/m²
- Stabilité à la lumière : très bonne - 7 (d'après ISO 105 B-02)

Image numérique au choix du Maître d'œuvre.

Impression numérique de plusieurs décors sur mesure.

Localisation :

LOC28- Salle activités enfants

5. NETTOYAGE DE LIVRAISON

L'entrepreneur du présent lot devra prévoir en sus les travaux de nettoyage de livraison des locaux du projet, y compris toutes sujétions d'exécution et de finition nécessaires.

L'entreprise doit 2 nettoyages de livraisons :

- 1 nettoyage superficiel avant les Opérations Préalables à la Réception
- 1 nettoyage à la phase de livraison des locaux

Ces nettoyages concernent toutes les parties du bâtiment, notamment :

- Dépoussiérage
- Appareils sanitaires et robinetterie,
- Brossage et lavage des sols carrelages,
- Lavage des sols souples
- Lessivage éventuel des murs, huisseries ou boiseries,
- Lavage des faïences
- Nettoyage des éléments de plafonds suspendus,
- Nettoyage des menuiseries extérieures et vitrages (1 face)
- Nettoyage des miroirs,
- Quincaillerie,
- Appareillage électrique, ...

Les produits employés et les procédés mis en œuvre doivent être appropriés afin de ne pas altérer les matériaux ou leur état de surface.

Dans l'hypothèse d'une réparation suite à accident, celle-ci sera faite par l'entreprise attributaire du lot concerné mais aux frais et à la charge du présent lot.

Localisation :

Ensemble de la zone du chantier et des locaux utilisés temporairement pour le chantier